



Association Espoirs de Crins  
Loi 1901 n° w021000203  
20 rue du pipet  
02310 Montreuil-aux-Lions

## CONTRAT DE DON POUR LE SAUVETAGE D'UN EQUIDE

ENTRE :

L'association Espoirs de Crins  
Siège Social 20 rue du pipet  
02310 Montreuil-aux-Lions

03.23.70.68.47  
06.78.45.58.95  
elobulle@wanadoo.fr

ET LE DONATEUR :

Mme, Mlle, Monsieur\* .....  
Domicilié(e).....  
.....

N° de tél : .....  
N° de portable : .....  
Courriel : .....

### I – L'équidé

L'équidé, objet du présent contrat est celui désigné ci-dessous :

Nom de l'équidé : .....  
Sexe: MALE – FEMELLE - HONGRE\*  
Couleur de la robe : .....  
Crinière: .....  
Race : .....

Année de naissance : .....  
Signes particuliers : .....  
N° transpondeur : .....  
n° SIRE : .....

### II – Conditions du don

Le donateur Mme, Mlle, Mr\* ..... fait don de la somme de ..... A l'association Espoirs de Crins dans le but de réaliser le sauvetage ou payer les soins de l'équidé nommé plus haut.

Il est entendu entre le donateur cette somme **est acquise** à l'association afin de servir son but et envisager le sauvetage d'un autre équidé une fois celui-ci adopté. Le don peut donc servir à un autre équidé si celui-ci n'était plus en urgence.

Est également convenu entre le donateur et l'association Espoirs de Crins que l'équidé **sera propriété de l'association** jusqu'à son placement sous contrat.

Aucun intérêt ni somme en retour ne sera exigé de la part du donateur, qui permet ainsi le sauvetage de l'animal sans but lucratif.

L'association s'engage à donner des nouvelles régulières de l'équidé au donateur par différents biais.

Fait à .....

le, ...../...../.....

Signatures précédées des mentions « lu et approuvé »

Le donateur :

La présidente :

*Chaque chapitre doit être paraphé pour la validité du document.*